

Compte Rendu du Conseil Municipal du 20/05/2010

L'AN DEUX MILLE DIX, le 20 MAI, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 Mai 2010, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Monsieur Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, MM. MONINO, VANNIER, HAFIDI, Mme DIAKITE, M. LANTERNIER, Mme LE BIHAN, MM. AIT BOUALI, HEDJEM, GARNIER, Mme THEURIER-AZZOUZ, M. LOGRE, Mme HAMMACHE, M. MAIZA, Adjoint au Maire,

Mme SANDT, MM. ROS, GUERRIEN, Mme MOHAMED, M. MALEME, Mme KOUAME, MM. KETFI, OGE, Mme ZAHIR, M. MINIMBU, Mme HARKATI, MM MILIA, BEAUDET, Mme LATOUR, MM. KARMAN, DEL MONTE, RUER, Mme GRARE, M. KAMALA, Mme DESCAMPS, M. MENIA, Mme LENOURY Conseillers Municipaux,

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :
Mme RATZEL-TOGO	M. ROS	Mme CHIBAH	Mme HAMMACHE
Mme KHELAF	M. HAFIDI	Mme DERKAOUI	Mme GRARE
Mme FOURNIER	M. MONINO	Mme KARMAN-SUCH,	M. KARMAN
Mme KELEBE	M. LOGRE	M. PAUPERT	Mme DESCAMPS
M. VINCENT	M. SALVATOR		

Absents : M. AUGY

Excusées : Mmes AHMED, MADI

Secrétaire de séance : Mme HARKATI

QUESTION N° 067 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR
OBJET : Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 8 avril 2010

A l'unanimité.

APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 8 avril 2010

QUESTION N° 068 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Remplacement d'un représentant du conseil municipal au conseil d'administration de l'association Aubervacances-Loisirs

A l'unanimité.

DESIGNE Monsieur Omar AIT BOUALI représentant du conseil municipal au conseil d'administration de l'association Aubervacances-Loisirs, en remplacement de Monsieur Lway Dario MALEME.

DIT que les autres dispositions des délibérations n°89 du 29/03/2008 et n°108 du 14/04/2008 sont inchangées.

QUESTION N° 069 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Régie d'avances pour les dépenses relatives aux actions de la maison du Marcreux : demande de remise gracieuse en faveur du régisseur.

A l'unanimité.

ACCORDE la remise gracieuse de 178 € (cent dix-huit euros) au régisseur de la régie d'avances pour les dépenses relatives aux actions de la Maison du Marcreux.

QUESTION N° 070 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Approbation de recrutement d'un contrôleur de gestion pour une durée de 3 ans.

A l'unanimité.

AUTORISE Monsieur Le Maire a recruter un contrôleur de gestion pour une durée de 3 ans.

AUTORISE en conséquence Monsieur le Maire à signer le contrat de recrutement

DIT que la rémunération de ce collaborateur sera calculée en référence au cadre d'emploi des attachés territoriaux y compris à l'un de ses grades d'avancement

QUESTION N° 071 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Avenant à la convention du 26 mars 2009 portant adhésion au service social des personnels au CIG pour la mise en place d'une cellule d'écoute avec intervention d'un(e) psychologue pour le personnel

A l'unanimité.

APPROUVE l'avenant à la convocation du 26 mars 2009 portant adhésion au service social des personnels au Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) pour la mise en place d'une cellule d'écoute avec intervention d'un (e) psychologue pour le personnel communal, tel que ce projet figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE le Maire à signer ledit avenant.

QUESTION N° 072 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de 5 ans pour le redressement de la copropriété située 60-62 rue Sadi Carnot à Aubervilliers.

A l'unanimité.

APPROUVE la mise en place du plan de sauvegarde pour la copropriété du 60/62 rue Sadi Carnot à Aubervilliers,

APPROUVE la convention de plan de sauvegarde pour le 60-62 rue Sadi Carnot,

AUTORISE le maire à signer la convention de plan de sauvegarde pour la copropriété du 60/62 rue Sadi Carnot à Aubervilliers entre la commune, l'Etat, l'ANAH, le département de la Seine Saint-Denis, la communauté d'agglomération de Plaine Commune, le syndicat des copropriétaires et le conseil syndical.

QUESTION N° 073 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Substitution par la Commune pour l'exécution de travaux d'office tous corps d'état pour sortie d'insalubrité, de péril ou de situation d'urgence : années 2010 à 2013.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de marché relatif à la substitution par la commune pour l'exécution des travaux d'office, tous corps d'état, pour sortie d'insalubrité, de péril ou de situation d'urgence en lieu et place des propriétaires défaillants - années 2010 à 2013.

AUTORISE le maire à signer, en fin de procédure, le marché subséquent.

QUESTION N° 074 -1- RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : 12 rue Paul Bert / 95 rue Henri Barbusse à Aubervilliers, parcelle bâtie de 228 m², cadastrée AZ n° 27, cession au profit de l'OPH d'Aubervilliers

A l'unanimité. Les membres du conseil municipal siégeant au Conseil d'Administration de l'O.P.H. n'ont pas pris part au vote.

DECIDE de céder le bien situé sur la parcelle AZ n°27 au 12 rue Paul Bert / 95 rue Henri Barbusse à Aubervilliers, d'une superficie de 228m², au profit de l'O.P.H d'Aubervilliers.

FIXE le prix de la cession à 293 000€, valeur occupée.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

QUESTION N° 074 -2- RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : 12 rue Paul Bert / 95 rue Henri Barbusse à Aubervilliers, parcelle bâtie de 228 m², cadastrée AZ n°27, versement d'une subvention pour surcharge foncière

A l'unanimité. Les membres du conseil municipal siégeant au Conseil d'Administration de l'O.P.H. n'ont pas pris part au vote.

AUTORISE le versement d'une subvention pour surcharge foncière au profit de l'O.P.H d'Aubervilliers d'un montant de 63 000€.

QUESTION N° 075 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Adhésion de la Ville d'Aubervilliers à l'association de préfiguration du projet de la Région Ile-de-France pour la création d'un portail internet commun de dématérialisation des marchés publics - Constitution de l'association de préfiguration. Approbation des statuts de l'association et désignation des représentants d'Aubervilliers à l'assemblée générale de l'association.

A l'unanimité.

APPROUVE les statuts de l'association, tels qu'ils figurent en annexe de la présente délibération.

APPROUVE l'adhésion de la commune à l'association de préfiguration relative à la mise en place d'un dispositif commun pour les marchés publics d'Ile-de-France.

DESIGNE Jean François Monino, en qualité de représentant titulaire de la communauté d'agglomération à l'assemblée générale de l'Association, et Gérard Del Monte, en qualité de représentant suppléant.

AUTORISE le maire d'Aubervilliers à signer les actes et documents nécessaires à cette adhésion et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

QUESTION N° 076 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Fourniture, livraison et montage de mobilier scolaire, matériel et mobilier de restauration pour l'année 2010. Approbation du marché et autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le marché global, à bons de commandes sur appel d'offres ouvert européen relatif à la fourniture, la livraison et le montage de mobilier scolaire, matériel et mobilier de restauration pour l'année 2010, passé pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2010 et comportant les seuils suivants :

Montant minimum : 290 000 euros TTC Montant maximum : 400 000 euros TTC

AUTORISE, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie en fin de procédure, le Maire à signer le marché subséquent, avec la société Denis Papin Collectivités (DPC), ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

QUESTION N° 077 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Tennis Paul Bert, construction du Club House. Approbation du bilan global prévisionnel, du projet de marché, autorisation de demande de permis de construire.

A l'unanimité.

APPROUVE le bilan global prévisionnel de l'opération arrêté à la somme de 120 000 € TTC, ainsi que le projet de marché global de travaux passé sur procédure adaptée.

AUTORISE le Maire à signer et déposer le dossier de permis de construire relatif à la construction du Club House situé à l'angle des rue Paul Bert et Henri Barbusse.

QUESTION N° 078 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Fourniture de consommables et matériels divers pour le service logistique - année 2010. Abrogation de la délibération n°007 du 28 janvier 2010 et approbation du nouveau projet de marché.

A l'unanimité.

RAPPORTE la délibération n° 007 approuvée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 28 janvier 2010

APPROUVE le nouveau projet de marché à bons de commande, sur procédure adaptée, relatif à la Fourniture de consommables et matériels divers pour le service logistique - année 2010 pour une durée allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2010, et comportant les lots et seuils suivants :

Lot 1 : fourniture de matériel de sonorisation, seuil mini 5000 € seuil maxi 40 000 € TTC
Lot 2 : matériel de fêtes et cérémonies seuil mini 5000 € seuil maxi 40 000 € TTC
Lot 3 : enrobé à froid seuil mini 5000 € seuil maxi 40 000 € TTC

QUESTION N° 079 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Engagement de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique en vue de la construction d'un groupe scolaire sis 45 à 53 rue Sadi Carnot à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées U 52, U 51, U 50, U 57, U 42 et U 43

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de construction d'un groupe scolaire situé du 45 au 53 rue Sadi Carnot à Aubervilliers, sur les parcelles U 52, U 51, U 50, U 57, U 42 et U 43 et décide de sa réalisation.

DECIDE de recourir à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique en cas de refus de cession à l'amiable des terrains nécessaires au projet.

AUTORISE Monsieur le maire à mener cette procédure au nom de la commune.

SOLLICITE Monsieur le Préfet de prescrire conjointement une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des terrains et immeubles dont l'acquisition est souhaitée, ainsi que l'enquête parcellaire correspondante.

SOLLICITE de Monsieur le Préfet, à l'issue de l'enquête publique et de la remise du rapport de conclusions du commissaire enquêteur, la déclaration d'utilité publique de la construction d'un groupe scolaire situé 45 à 53 rue Sadi Carnot à Aubervilliers sur les parcelles U 52, U 51, U 50, U 57, U 42 et U 43.

AUTORISE Monsieur le maire à poursuivre les acquisitions, au besoin par voie d'expropriation.

AUTORISE Monsieur le maire à déposer toutes les autorisations nécessaires à la conduite du projet (permis de construire, de démolir ou autres) et à rechercher tout financement pour mener à bien cette opération et à déposer les demandes correspondantes.

AUTORISE Monsieur le maire à ester en justice pour la poursuite éventuelle de la procédure d'expropriation et de ses suites tant devant le juge de l'expropriation et le juge judiciaire que devant les juridictions d'appel.

QUESTION N° 080 -1- RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Approbation du programme des équipements publics, concernant les ZAC des Impasses, Auvry-Barbusse et Lécuyer sud

A l'unanimité.

DECIDE que les constructions à édifier dans le périmètre de ZAC des Impasses ne seront pas assujetties au Plafond Légal de Densité.

QUESTION N° 080 -2- RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Auvry Barbusse

A l'unanimité.

DECIDE que les constructions à édifier dans le périmètre de ZAC Auvry-Barbusse ne seront pas assujetties au Plafond Légal de Densité.

QUESTION N° 080 -3- RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Lécuyer

A l'unanimité.

DECIDE que les constructions à édifier dans le périmètre de ZAC Lecuyer-sud ne seront pas assujetties au Plafond Légal de Densité.

QUESTION N° 081 - RAPPORTEUR Malika AHMED

OBJET : Révision annuelle des droits de place du marché du Centre, du Montfort et des Quatre-Chemins

QUESTION REPORTEE

QUESTION N° 082 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI

OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire de 25 000 € au CMA Escrime - Exercice 2010

A l'unanimité.

DECIDE : d'allouer une subvention complémentaire de 25 000 € au CMA Escrime

QUESTION N° 083 - RAPPORTEUR Christine RATZEL - TOGO

OBJET : Voyage à Iéna d'élèves en cours d'allemand du Collège Rosa Luxemburg, dans le cadre du jumelage Aubervilliers - Iéna

A l'unanimité.

DECIDE d'attribuer une aide de 800 euros (huit cents euros) au Collège Rosa Luxemburg pour le voyage d'élèves d'allemand à Iéna, ville jumelée avec Aubervilliers.

QUESTION N° 084 - RAPPORTEUR Tunis THEURIER-AZZOUZ

OBJET : Dispositif de réussite éducative : convention entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse des écoles publiques d'Aubervilliers portant sur le remboursement des dépenses de personnel engagées par la Commune

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à signer le projet de convention avec la Caisse des Ecoles Publiques d'Aubervilliers relatif au remboursement des dépenses de personnel engagées par la Commune et estimées pour l'année 2010 à 52 140 € (cinquante deux mille cent quarante euros).

QUESTION N° 085 - RAPPORTEUR Benoit LOGRE

OBJET : Parent d'enfant/parent d'élève: les ateliers socio-linguistiques dans les collèges d'Aubervilliers

A la majorité des membres du conseil, M. HAFIDI s'étant abstenu

DECIDE de retirer sa décision d'octroyer, par délibération n° 042 du 8 avril 2010, une subvention de 4 000 € à l'association solidarité emploi d'Aubervilliers (ASEA) pour la mise en œuvre d'ateliers socio-linguistiques au sein des collèges Diderot et Rosa Luxemburg.

ATTRIBUE une subvention de 2000 € au collège Rosa Luxemburg pour la mise en œuvre d'ateliers socio-linguistiques au cours de l'année 2010.

ATTRIBUE une subvention de 2000 € au collège Diderot pour la mise en œuvre d'ateliers socio-linguistiques au cours de l'année 2010.

QUESTION N° 086 - RAPPORTEUR Véronique HAMMACHE

OBJET : Signature d'une convention CLIC 2009 entre la ville d'Aubervilliers et le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. Demande de subvention CLIC 2010 au Conseil Général.

A l'unanimité.

DIT que monsieur le Maire est autorisé à signer la convention relative au financement et au suivi de l'activité du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) d'Aubervilliers, au titre de l'année 2009.

AUTORISE le Maire à signer la demande de subvention d'un montant de 77.251 Euros au titre du financement et du suivi de l'activité du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) d'Aubervilliers, pour l'année 2010.

QUESTION N° 087 - RAPPORTEUR Tedjini-Michel MAIZA

OBJET : Nomination des membres représentant la ville d'Aubervilliers dans le cadre de la Commission Locale d'Information et de Suveillance (CLIS) relative à la société TIRU située à Saint-Ouen.

A l'unanimité.

DESIGNE Madame Véronique LE BIHAN comme représentante titulaire à la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) relative à la société TIRU à Saint-Ouen.

DESIGNE Monsieur Tedjini-Michel MAIZA comme représentant suppléant à cette commission.

QUESTION N° 088 - RAPPORTEUR Tedjini-Michel MAÏZA

OBJET : Demande d'autorisation présentée par la société "SODEARIF" en vue d'exploiter à Pantin des installations de réfrigération et de refroidissement relevant de la nomenclature des installations classées et de la protection de l'environnement.

A l'unanimité.

DECIDE : de donner un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la société SODEARIF afin d'exploiter un DATA CENTER situé 110 bis avenue du Général Leclerc à Pantin (93500).

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 21 H 25